



Une nouvelle impulsion pour la promotion de la santé et la prévention

Le projet de recherche « Assemblée Citoyenne 2025 » des Universités de Zurich et de Genève étudie de nouvelles formes complémentaires de démocratie. Une Assemblée Citoyenne est une forme de participation axée sur le dialogue, qui repose sur l'échange d'opinions et de points de vue, favorise un dialogue constructif sur des sujets controversés et peut contribuer à lutter contre la polarisation politique. Les 100 membres ont été tirés au sort parmi la population suisse afin de garantir une composition aussi diversifiée que possible.

Entre novembre 2024 et mars 2025, l'Assemblée Citoyenne a discuté du thème « Promotion de la santé et prévention » dans les trois langues officielles, avec l'aide d'une modération professionnelle et d'une traduction simultanée.

Objectifs : Le projet examine si les assemblées citoyennes peuvent encourager les débats sociaux et réduire la polarisation politique. Les discussions au sein de l'assemblée sont étudiées de manière scientifique. Aucun agenda de contenu ou politique n'est poursuivi.

Tirage au sort : 27 000 personnes de Suisse (âgées de 16 ans et plus) sélectionnées au hasard par l'Office fédéral de la statistique ont été invitées à participer à l'Assemblée Citoyenne en avril 2024. Parmi les personnes intéressées, 100 ont été tirées au sort pour participer. Elles représentent la diversité de la population résidante suisse en termes d'âge, de sexe, de formation, d'opinion politique, de comportement de vote et de lieu de résidence.

Choix du thème : Une nette majorité des personnes contactées ont choisi comme thème, parmi cinq options, « l'augmentation des coûts de la santé ». Lors du week-end de lancement à Zurich, l'Assemblée Citoyenne a décidé de mettre l'accent sur « la promotion de la santé et la prévention ».

Déroulement : Les 100 membres se sont réunis entre novembre 2024 et mars 2025 pendant trois week-ends à Zurich, Neuchâtel et Berne, ainsi que lors de quatre rencontres en ligne. Ils se sont informés, ont discuté dans le cadre de tables rondes animées par des professionnels, ont échangé leurs perspectives sur les propositions de réforme et ont

voté ensemble sur un total de 10 propositions de réforme lors de la clôture.

Groupes de personnes impliqués

100 **membres** tirés au sort dans toute la Suisse.

Des spécialistes thématiques ont été sollicités à différentes étapes du processus. Ils ont fourni des inputs, des feedbacks écrits et ont échangé directement avec les membres de l'Assemblée Citoyenne.

Un **groupe d'accompagnement politique** composé de personnes issues de tous les groupes politiques du Parlement a accompagné le processus. Il a échangé directement avec les membres lors du deuxième week-end.

Des représentants d'**acteurs du secteur de la santé** étaient également présents le deuxième week-end, pour discuter avec les membres et faire connaître leur point de vue. Cela a permis d'assurer des discussions controversées sur les propositions de réforme.

Contribution de l'Assemblée Citoyenne : quels changements les membres souhaitent-ils ?

La contribution de l'Assemblée Citoyenne vise à promouvoir le maintien de la santé et à réduire les coûts de la santé à long terme. Pour ce faire, il s'agit d'initier des réformes, de renforcer les com-

• Les résultats de l'Assemblée Citoyenne sont :

- **Un signal clair pour la politique.** Les résultats montrent quelles propositions sont soutenues par un échantillon de population informé après une réflexion approfondie.
 - **Une invitation à se forger sa propre opinion.** Le rapport final doit permettre d'aborder le sujet à bas niveau et de se faire une opinion par soi-même.
 - **Une impulsion pour le débat public.** Les résultats se veulent une invitation à poursuivre la réflexion et la discussion.
- Les résultats de l'Assemblée Citoyenne s'articulent en trois sections : la contribution souhaitée des membres, la base de connaissances collectée & les propositions concrètes de réforme.

pétences de la population en matière de santé et d'augmenter la part des dépenses consacrées à la promotion de la santé et à la prévention.

Les principales informations sur le thème

« Promotion de la santé et prévention ».

L'Assemblée Citoyenne a listé des informations qui sont importantes pour discuter du thème « Promotion de la santé et prévention ». Cela concerne:

- les défis systémiques dans le secteur de la santé
- la prévention & promotion de la santé en Suisse
- les coûts & financement de la promotion de la santé et prévention
- les compétences en matière de santé de la population résidant en Suisse

Les propositions concrètes de réforme

Sur les 10 propositions de réforme, 6 ont été adoptées lors du vote final. Elles ont ensuite été classées par ordre de priorité par les membres. Ces propositions constituent le résultat principal de l'Assemblée Citoyenne 2025.

1. **Renforcer les compétences en matière de santé :** 87,5% de oui. Argument pour : l'éducation favorise des modes de vie sains et réduit les coûts de la santé à long terme.
2. **Loi nationale sur la santé :** 75% de oui. Argument pour : une réglementation nationale améliore la promotion de la santé et la prévention.

3. **Centre de compétences pour la promotion et prévention :** 76,3% de oui. Argument pour : intégration facile du centre dans les structures existantes.

4. **Développer les campagnes nationales de promotion de la santé :** 63,8% de oui. Argument pour : Les connaissances contribuent à ce que les gens puissent assumer la responsabilité de leur santé.

5. **Renforcer l'interdiction de la publicité pour les produits contenant de la nicotine et de l'alcool :** 61,3% de oui. Argument pour : une interdiction de la publicité protège les enfants et les jeunes des substances nocives pour la santé.

6. **Augmenter les taxes d'incitation pour le tabac et l'alcool, les introduire pour le sucre :** 52,5% de oui. Argument pour : des prix plus élevés réduisent la consommation de ces produits et renforcent la prévention.

Les propositions de réforme rejetées comprennent la suppression des subventions pour les produits contenant de l'alcool et de la nicotine, le renforcement d'un label pour le bien-être du personnel dans les entreprises, l'inclusion des examens préventifs dans l'assurance de base et l'obligation pour les employeurs de prendre des mesures de promotion de la santé. Le rejet a été motivé par des préoccupations économiques, un manque d'efficacité et une bureaucratie supplémentaire.

Vous trouverez les résultats ici :



Vous avez des questions ?

Contact : demos@ipz.uzh.ch

Pour plus d'informations, consultez le site web du projet :
<https://www.pnyx25.uzh.ch/fr>